



Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1
Commune de LA SALLE LES ALPES

n°23.01.06

Rapporteur : Emeric SALLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 09 mars 2023

Date d'affichage : 09 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le quinze mars à dix-huit heures trente,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de *M. Emeric SALLE*, Maire,

Etaient Présents :

Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Muriel FINE, Jean-Paul SALLE, Gaspard BOREL, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLEES, Paul FIGVED, Sophie PAUMOND,

Formant la majorité des membres en exercice.**Excusées :**

Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Emeric SALLE
Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Gilles PERLI
Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO
Jean-Claude VINATIER ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE

Sophie PAUMOND a été élue secrétaire de séance

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 14

Objet : Budget Primitif 2023 « commune »

Vu l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

Après présentation détaillée du budget primitif 2023 « Commune » annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des membres votants :

↳ **VOTE**, au niveau du chapitre, la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **6 379 599 €**.

↳ **VOTE**, au niveau du chapitre par opération, la section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **7 193 379 €**.

Fait et délibéré en séance le 15 mars 2023



Emeric SALLE